EDITION "LE CANADA"

POURQUOI NOUS PARLONS FRANCAIS

PAR

A. H. DE TRÉMAUDAN
MEMBRE DU BARREAU DU MANITOBA,
REDACTEUR EN CHEF DE "LA LIBRE PAROLE",
PRESIDENT DU CLUB "LE CANADA"

Conférence donnée au "Manitoba Hall", le 7 mai 1916, sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, dont le président, L'HONORABLE JUGE PRENDERGAST, occupait le fauteuil.

Prix: 25 sous

EDITION "LE CANADA"

POURQUOI NOUS PARLONS FRANCAIS

PAR

A. H. DE TRÉMAUDAN
MEMBRE DU BARREAU DU MANITOBA,
REDACTEUR EN CHEF DE "LA LIBRE PAROLE",
PRESIDENT DU CLUB "LE CANADA"

Conférence donnée au "Manitoba Hall", le 7 mai 1916, sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, dont le président, L'HONORABLE JUGE PRENDERGAST, occupait le fauteuil.

Prix : 25 sous

DU MEME AUTEUR:

The Hudson Bay Road $2.00
J. M. Dent & Sons, London & Toronto.

POURQUOI NOUS PARLONS FRANÇAIS

Monsieur le président et honorable juge,
Révérends messieurs du clergé,
Mesdames,
Messieurs,

Le Dr A. G. Doughty, archiviste au Parlement Fédéral, écrivait, il y a deux ans, dans la préface de l'un des nombreux volumes publiés sous sa savante direction, ceci: "Il va sans dire que de nos jours on ne regarde plus l'histoire comme un simple champ d'exercices littéraires; elle a perdu beaucoup de son caractère épique et a beaucoup emprunté des dehors sévères de la science." Dans la lutte que nous, Canadiens-français, avons entreprise d'un bout à l'autre du Canada, pour la préservation de la première langue européenne qui fut jamais parlée en ce pays, la langue française, qui est aussi notre langue maternelle, et dont, pour cette raison, il ne peut être question pour nous de négliger l'étude, quelle que soit l'autre langue qu'on puisse vouloir nous imposer à la place, que d'inspirations ne trouvons-nous pas dans l'étude des grands gestes de notre race, non seulement dans la province de Québec, où des esprits prévenus voudraient, je ne sais pourquoi, nous parquer, non seulement dans les limites de la Puissance, mais encore d'un travers à l'autre du continent Nord-américain, de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique, dans une direction, et du Golfe du Mexique à la Baie d'Hudson, dans l'autre! Que de choses extraordinaires, incroyables, je dirais, ne lit-on pas lorsqu'on se met à consulter l'histoire de nos ancêtres dans tous ses détails! Que de raisons de continuer à revendiquer nos droits jusqu'au bout, cette étude ne nous fournit-elle pas! Comme, pour maintenir notre courage au niveau requis, nous devrions fréquemment retremper notre esprit dans le souvenir des grandes et belles actions de ceux qui nous ont

précédés ! Tel l'armurier de Tolède d'autrefois qui trempait ses lames d'acier dans les eaux du Tage pour les rendre plus fermes.

Châteaubriand, dans ses voyages en Amérique — on dit qu'il s'est contenté de les faire sur sa carte, dans sa chambre, ce qui n'enlève rien à leur beauté — nous dit que les Iroquois se donnaient le surnom d'Ongouenoue, ce qui veut dire, paraît-il, enfants d'une race éternelle, immortelle, "hommes de toujours". Lorsque je parcours les pages de l'histoire canadienne-française, depuis l'époque la plus reculée dont il soit fait mention, jusqu'à nos jours, je ne puis m'empêcher de m'émerveiller qu'il puisse y avoir, de par le monde, des gens assez simples pour s'imaginer que, bon gré mal gré, ils finiront par nous assimiler, ou faire de nous des êtres bâtards dont il serait tôt ou tard impossible de retracer l'origine. Et je trouve juste de leur dire: "Nous assimiler, nous? Faire de nous des êtres déclassés? Mais vous ne savez donc pas qui nous sommes? Quels sont nos ancêtres? Qu'avant Cartier nous habitions la France, la belle, brave et noble France, dont l'armée indomptable oppose depuis bientôt deux ans sa poitrine d'airain à l'envahissement des Huns? Que depuis, nous avons découvert, parcouru, défriché et commencé à peupler ce vaste pays, des Laurentides et des Alleghanys aux Rocheuses et aux Selkirks, et des bouches du Mississippi à celles du Mackenzie, toujours dignes de la race éternelle, de la race immortelle dont le sang coule dans nos veines, dont la moelle rempit nos os, dont la pensée vivifie tout ce que nous entreprenons? Vous ne savez donc pas que nous sommes les vrais "hommes de toujours" ?

C'est donc d'histoire canadienne-française que je vous parlerai encore ce soir, et comme, dans ces temps de lutte, il faut savoir être bref et pratique, j'aborderai mon sujet sans plus de cérémonie.

Sans remonter au déluge, j'irai cependant au delà de l'année 1492, année où, comme vous le savez tous, Christophe Colomb fit son premier voyage en Amérique, et je vous ferai assister à la découverte du Nouveau-Monde, s'il faut en croire Francis Parkman, qui semble avoir puisé ses documents dans des chroniques et des mémoires très sûrs, tels que: les mémoires pour servir à l'histoire de Dieppe; l'histoire de Dieppe par Vitet; le Brésil français par Gaffarel; le compte-rendu du Congrès international des Américanistes; les navigateurs normands par Estancelin; les navigateurs français par Guérin — je vous ferai assister, dis-je, à la découverte du continent américain — ne riez pas, — par un Français.

Oh ! n'en soyez pas surpris ! On est naturellement sans prétention

en France, et cela prend généralement bien du temps avant qu'on s'y décide à réclamer le mérite de ses actes. Ce qui vous explique que, dans le cas présent, on soit, dans le monde entier, resté si longtemps sous l'impression que l'Amérique — je vous dirai tout à l'heure où ce nom fut prononcé pour la première fois — avait été découverte par le navigateur gênois, protégé d'Isabelle d'Espagne.

En 1488, Cousin, un marin de Dieppe, se trouvant au large de la côte d'Afrique, fut, semble-t-il, emporté par les vents et les courants vers l'Ouest, en vue d'une côte inconnue, où il aperçut précisément l'embouchure d'une très importante rivière. A bord de son navire se trouvait un matelot du nom de Pinzon, dont la conduite devint si mutinée, qu'à son retour à Dieppe, Cousin déposa une plainte devant un magistrat qui congédia sur le champ cet homme d'équipage du service maritime de la ville. Que fit Pinzon? Voici où notre ami, le célèbre navigateur, Christophe Colomb, entre en scène. Irrité sans doute du traitement qu'il avait reçu, nourrissant peut-être au fond de son coeur beaucoup de vengeance, il se rendit en Espagne: Colomb en entendit parler, alla le trouver, se fit raconter la découverte qu'il avait faite en compagnie de son ancien patron, et, guidé par lui, découvrit à nouveau l'Amérique en 1492.

Maintenant si ces détails ne semblaient pas dignes de créance, nous pourrions nous rappeler qu'en 1550 Cabral fut chassé par la tempête en vue des côtes du Brésil de la même manière, et, s'il faut en croire Herrera dans son histoire générale, les récits de plusieurs cas du même genre étaient arrivés aux oreilles de Colomb avant son premier voyage: tels ceux rapportés par Peter Martyr, Eden et Willes dans l'histoire de Travayles; tels ceux que l'on trouve relatés dans le journal d'Amérique publié à Troyes en 1709, et dans l'histoire générale des Indes Occidentales de Gomara. Nous pourrions encore nous rappeler qu'en 1565, d'après les "Papiers d'Estat de Froquevaulx", Charles IX, roi de France, informait en personne l'ambassadeur d'Espagne que la côte de l'Amérique du Nord avait été découverte par des sujets de ses prédécesseurs plus de cent ans auparavant, et qu'on l'avait appelée "terre aux Bretons", d'où, sans doute, le nom de Cap Breton demeuré jusqu'à nos jours. D'autre part, dans la "Description des costes de la Mer Océane", manuscrit du 17ème siècle, on lit ce qui suit d'un pilote de St-Jean de Luz: "Il fut le premier jeté en la coste de l'Amérique par une violente tempeste, laissa son papier journal, communiqua la route qu'il avait faite à Coulon, chez qui il mourut." Est-ce Pinzon dont il s'agit aussi dans ces quelques lignes?

Par des lettres patentes écrites, semble-t-il, en français, en date du 5 mars 1496, Henri VII, roi d'Angleterre, accordait à son "bien-aimé Jean Cabot, citoyen de Venise, ainsi qu'à Lewis, Sébastien et Santius, fils dudit Jean, autorité complète et gratuite, permission et pouvoir de faire voile à leurs propres frais pour toutes les parties, contrées et mers de l'Est, de l'Ouest et du Nord, sous nos pavillons et enseignes, avec cinq vaisseaux de n'importe quel tonnage et autant de marins ou d'hommes qu'ils voudront en embarquer sur lesdits vaisseaux, pour chercher, découvrir et trouver tous les pays, îles, régions ou provinces des païens et des infidèles dans n'importe quelle partie du monde où ils se trouveront et qui jusqu'à ce jour sont restés inconnus de tous les chrétiens". On prétend qu'à la suite de cette commission, Jean Cabot, l'année suivante, 1497, découvrit le Groënland et qu'un an après, son fils, Sébastien, découvrit le Labrador et, passant l'embouchure du St-Laurent, longea la côte jusqu'en Caroline, donnant au pays le nom de Bacalaos.

Or, vous me croirez si vous voulez — on ne peut empêcher ces choses-là — là encore, — naturellement, laissant de côté Cousin et Pinzon — les Français avaient passé les premiers: Normands, Bretons et, surtout, Basques, fréquentaient les côtes de Terre Neuve depuis bien avant 1497, si nous devons en croire les manuscrits et les historiens de ces temps, entre autres Lescarbot, l'avocat versificateur de Paris, qui écrivait au commencement du XVIIème siècle. Dans celui-ci, par exemple, nous lisons: "De toute mémoire, et dès plusieurs siècles, — vous voyez qu'il n'y va pas de main morte — nos Diepois, Maloins, Rochelois, et autres mariniers du Hâvre de Grâce, de Honfleur et autres lieux, font les voyages ordinaires en ces païs-là pour la pêcherie des morues".

Voulez-vous une autre preuve, peut-être un peu plus forte, du moins raisonnablement appuyée d'arguments? Dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale de Versailles, on peut lire: "Les Basques et les Bretons sont depuis plusieurs siècles les seuls qui se soient employés à la pêche de balaines et des molues, (dans ce temps-là on ne disait pas encore "morues" semble-t-il), et il est fort remarquable, ajoute le chroniqueur, (fort remarquable en effet), que S. Cabot, découvrant la côte du Labrador, y trouva le nom de Bacallos, qui signifie des Molues en langue des Basques."

Voici de nouveau Lescarbot: "Quant au nom de Bacalos, il est de l'imposition de nos Basques, lesquels appellent une Morûe, Bacaillos, et à leur imitation nos peuples de la Nouvelle-France ont appris à nom-

mer aussi la Morûe "Bacaillos," quoyqu'en leur langage le nom propre de la morue soit Apegé." Cela indique assez clairement pourquoi ce brave Cabot avait employé ce nom de Bacalaos pour dénommer sa prétendue découverte.

Ce n'est pas tout. De Laet, un autre auteur du XVIIème siècle dit aussi en passant que Bacalaos est le mot basque pour morue. Dans Hakluyt on lit: "Sébastien Cabot lui-même nomma ces terres Baccalaos, parce que dans les mers environnantes il trouva de si grandes multitudes de certains gros poissons, ressemblant beaucoup au thon (que les habitants appellent Baccalaos), qu'ils arrêtaient parfois les navires".

Ce nom de Baccalaos est employé de diverses façons par les vieux écrivains. Les anciens auteurs espagnols l'appliquent de façon presque unanime et aussi compréhensible: sur la carte de Ramusio (1556), il est donné à la partie sud de Terre Neuve; sur celle de Wytfleet (1597), il s'applique à Terre Neuve et au Labrador; sur celle de Lescarbot (1612), à l'île du Cap Breton; sur celle de de Laet (1640) à une petite île à l'est de Terre Neuve.

Parkman raconte que, voyageant dans le sud de la France, il demanda à un Basque comment il appelait une morue: il lui fut immédiatement répondu: Baccalaos. Il ajoute: "Si en Basque, Baccalaos est précisément le mot qui signifie morue, et si Cabot l'a trouvé en usage chez les habitants de Terre Neuve, il est bien difficile d'échapper à la conclusion qu'il y a eu là des Basques avant lui".

D'ailleurs qu'y aurait-il là d'étonnant? On sait que la modestie est le trait caractéristique des Basques: le pays qu'ils habitent a bien pu produire des découvreurs de mondes, quand il a été le berceau de génies populaires tels que le bon roi Henri IV, l'ami des paysans de France, et le simple héros des gigantesques luttes actuelles, l'idole des poilus, le bon papa Joffre.

Tout à l'heure, je vous ai promis de vous dire qui le premier avait prononcé le nom Amérique. J'y arrive. Dans la petite ville de St-Dié, dans l'est de la France, on imprimait en 1507 une "Cosmographiae Introductio" — une introduction à une édition de Ptolémée qui devait suivre — dans laquelle se trouvait un récit des voyages d'un certain Amérigo Vespucci, auquel on accorde, dans ce livre, le crédit d'avoir découvert une nouvelle partie du monde, — un quatrième continent. Pour cette raison, nous dit l'auteur, "quarta orbis pars, quam quis Americus invenit, Amerigen quasi Americi terram, sive Americam nuncupare licet". Ce qui veut dire en français, il me semble: "Il pa-

rait juste d'appeler cette quatrième partie du monde, qu'un certain Americus a découverte, Amerigène (du grec), ou Amérique (du latin), c'est-à-dire, la terre d'Americus''. Et ainsi Amérique (car on jugea à propos de donner à ce nom la forme féminine "cum et Europa et Asia a mulieribus sua sortitae sint nomina — comme l'Europe et l'Asie ont pris leurs noms de femmes'', fut probablement prononcé pour la première fois dans la petite ville de St-Dié, entourée de montagnes, où les savants des Vosges, concevaient de façon plus exacte dans leur retraite, éloignés qu'ils étaient de la mer et de ses cupides rumeurs à l'égard des Indes, la signification des découvertes dans l'Ouest et reconnaissaient que les rivages nouvellement découverts n'appartenaient pas à l'Asie, mais étaient ceux d'un nouveau continent. L'auteur américain dans lequel je puise ces renseignements, un ami de la France, Monsieur John Finley, commissaire de l'instruction publique et président de l'Université de l'Etat de New-York, ajoute: "Peut-être cette nouvelle terre aurait-elle dû recevoir un autre nom; mais c'est là quelque chose de futile à discuter. Depuis quatre cents ans elle s'est appelée Amérique et elle continuera sans doute à toujours s'appeler ainsi. Et il est particulièrement agréable pour quelqu'un comme moi qui aime tant la France, de découvrir que le nom de son propre pays — un nom très euphonique et très délectable à ses oreilles — a été le résultat de ce baptême sur les fonts de la rivière Meurthe, avec la belle dame Française de St-Dié comme marraine, et que ce nom fut pour la première fois murmuré au monde par les arbres des forêts des Vosges, dont le bois a peut-être servi à fabriquer les blocs dont ont été façonnées ses lettres''.

Vous voyez, par conséquent, que non seulement ce furent des Français qui découvrirent l'Amérique, mais que ce furent des Français qui la baptisèrent.

Qu'il me soit maintenant permis de vous dire deux mots de ceux qui vinrent à la suite des Basques. Ce sont d'abord des pêcheurs bretons et normands qui, d'après Wytfleet et Ramusio, découvrirent aussi Terre Neuve dès l'an 1504: "Britones et Normani anno a Christo nato MCCCCCIIII has terras invenere''. C'est ensuite Denys de Honfleur qui pêche dans le St-Laurent dès 1506, de concert avec Aubert de Dieppe ou simplement en même temps que lui. Ce sont les cinquante vaisseaux français qui, dès 1517, viennent annuellement faire la pêche au large des côtes de Terre Neuve. C'est le fameux baron de Léry qui, en 1518, forme le projet de coloniser ces nouveaux domaines, mais qui s'échoue avec tout son bétail sur l'Ile de Sable, ce

qui le décourage et lui fait reprendre la mer. C'est Verrazano, le corsaire génois, que le roi de France François Ier, mécontent de ce que le pape Alexandre VI semble vouloir diviser le nouveau monde entre l'Espagne et le Portugal, ce qui lui fait dire à ses royaux cousins: "Je voudrais bien voir la clause dans le testament du père Adam, qui vous donne toute la terre", c'est Verrazano, dis-je, que le roi de France envoie explorer les mers du Nouveau-Monde et qui se fait pendre comme pirate en 1524, par les Espagnols, à Puerto del Pico, dans les mers de ceux-ci. Ce sont les pêcheurs normands qui continuent à pêcher autour de Terre Neuve et du Cap Breton, des Lacs du Bras d'Or, des Lagunes de Gaspé, des murailles granitiques du Labrador, jusqu'à ce qu'ils commencent à faire la traite des fourrures avec les Indiens.

Voici enfin Jacques Cartier que François Ier, continuant à se demander si ses bons frères prétendent vouloir s'emparer de toute l'Amérique, sur le conseil de son favori, Philippe de Brion-Chabot, envoie à la recherche de quelque chose à découvrir, et qui, ma foi, ne réussit pas si mal. Car si Cousin, Pinzon, Cabot, Denys, Aubert, Léry, Verrazano et les autres avaient exploré et exploraient encore les mers autour de Terre Neuve, et le long des côtes, pas un n'avait encore eu l'idée hardie de s'engouffrer dans le magnifique estuaire du St-Laurent qu'ils prenaient tous pour un détroit, pour aller découvrir au delà un Nouveau Monde ou, par son moyen, se rendre jusqu'en Chine, quitte à prendre possession de tous les pays auxquels il aborderait le long de la route. Peut-être aussi était-ce le courage qui manquait à tous ces gens: ils se disaient sans doute que de chaque côté de ce détroit il y avait des populations de sauvages qui pourraient s'emparer d'eux et les envoyer "ad patres".

Jacques Cartier, en vrai Breton qu'il était, une fois décidé à aller jusqu'au bout, n'allait pas rebrousser chemin sans de fortes et bonnes raisons. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur son portrait, dont l'original se trouve appendu au mur de l'hôtel de ville de St-Malo, pour comprendre que jamais Breton ne fut plus têtu que lui, — ses traits fiers, décidés, dénotent un caractère peu apte à faiblir devant la colère de l'homme ou celle des éléments.

Cartier fit voile de St-Malo le 20 avril 1534, piquant droit sur Terre Neuve; il passa par le détroit de Belle Isle, entra dans le Golfe des Chaleurs, le 24 juillet planta une croix à Gaspé, ne doutant pas un instant qu'il était sur le chemin de la Chine ou de Cathay, comme l'on disait alors, remonta le St-Laurent jusqu'à l'île d'Anticosti. Les tem-

pêtes d'automne s'annonçaient. Les voyageurs tinrent conseil et il fut décidé qu'on rentrerait en France. Connaissant l'incrédulité des gens, des jaloux surtout, Cartier crut de bonne guerre de s'emparer de deux jeunes sauvages pour pouvoir fournir des preuves vivantes de ce qu'il avait accompli.

La croix que Cartier avait érigée à Gaspé avait trente pieds de haut. Sur une tablette en forme d'écusson on avait inscrit ces mots: "Vive le Roi de France". Lorsque par ignorance, aveuglement ou parti-pris, des gens parlant une autre langue que le français, Mesdames et Messieurs, essaieront de vouloir vous faire croire que la langue française n'a pas de droits au Canada, lorsqu'on vous dira qu'aucuns termes de capitulations, de traités ou de constitutions n'en garantissent l'usage, quand on vous amènera un tas d'arguments oiseux, douteux et boiteux, pour en interdire l'emploi, sur le même pied que l'anglais, dites-leur ceci que je vous disais l'autre jour: ce n'est pas de 1870, de 1867, de 1849, de 1774, de 1763, de 1760 ou de 1759 que les Canadiens-français datent leur droit à parler et à écrire leur langue, partout et en toutes occasions, c'est du jour où à Gaspé, à la face du ciel, Cartier, un Français, la planta dans le sol en inscrivant sur cette croix, signe de religion et de civilisation, le 24 juillet 1534, ces mots bien français: "Vive le Roi de France". Et la preuve que la Providence voulait que le français demeurât à jamais partie indivise du sol de ce pays, de sa population et de ses institutions futures, c'est que deux cent trente-cinq ans plus tard, le 13 septembre 1759, sur les Plaines d'Abraham, la bannière des troupes du général Wolfe, le nouveau conquérant du pays, portait dans ses plis, sinon de fait, du moins en esprit, la devise du roi d'Angleterre, qui s'écrivait elle-même en bon français, langue officielle de son royaume: "Honni soit qui mal y pense. — Dieu et mon Droit".

Il n'est pas nécessaire que nous nous arrêtions aux voyages de Cartier qui suivirent, et au cours desquels il aborda à Montréal, pas plus qu'aux essais de colonisation de Jean François de la Roque, Sieur de Roberval, noble homme de Picardie, lequel, malgré le peu de succès qu'eurent ses efforts, se vit bientôt affublé des titres de Seigneur de Norembega, Vice-Roi et Lieutenant Général au Canada, Hochelaga, Saguenay, Terre Neuve, Belle Isle, Carponte, Labrador, La Grande Baie et Baccalaos. Nous saluerons seulement en passant l'étrange et héroïque figure de sa nièce, Marguerite, qu'il abandonna si cruellement avec son amant sur l'une des îles du Diable. C'est la terrible histoire de ces deux martyrs de l'amour que la Reine de Navarre a si

gentîment contée dans la 67ème nouvelle de son Heptaméron. On sait que le mari mourut et que pendant plusieurs mois la malheureuse dut, avec des bâtons et des pierres, défendre sa vie et celle de l'enfant que le ciel lui avait donné dans l'intervalle, contre la férocité des bêtes sauvages de l'île, un peu comme aujourd'hui, fortes de la justice de leur cause, les mères canadiennes-françaises d'Ottawa doivent défendre leurs droits et ceux de leurs enfants contre l'iniquité du règlement XVII d'Ontario.

Les pêcheurs français continuèrent à arracher leurs richesses aux bancs de Terre Neuve, et à abriter leurs bateaux dans le hâvre de St-Jean. En janvier et février 1545, nous dit Gosselin dans ses documents authentiques, il sortit deux vaisseaux par jour des ports de France pour Terre Neuve, et en 1565, l'Espagnol Pedro Menendez, se plaignait que les Français gouvernaient despotiquement dans ces parages. En 1578, il y avait là 150 vaisseaux français. En 1607, on citait le cas d'un vieux pêcheur français de Causeau, qui avait voyagé dans ces eaux pendant quarante deux ans.

Puis, comme nous l'avons vu tout à l'heure, les pêcheurs, petit à petit, abandonnèrent la morue et s'adonnèrent au commerce des fourrures, ce qui nécessitait beaucoup moins de peine et fournissait de plus gros bénéfices. La nouvelle de cette source inattendue de richesse se répandit en France; chacun voulut en prendre sa part, et lorsqu'en 1588, Jacques Noël et Etienne Chaton, obtinrent pour douze ans le monopole du commerce des fourrures en Amérique, ce fut un tolle général à St-Malo.

Puis vinrent le Marquis de la Roche, Pontgravé et Chauvin, et enfin un homme dont le nom était destiné à vivre à jamais dans la mémoire de ceux qui devaient venir après lui en ce pays, un homme que l'on est accoutumé à considérer comme le réel fondateur de la Nouvelle-France, un vrai héros à la Virgile ou à la façon chevaleresque du Moyen-Age, ardent, sagace, pénétrant, ami du merveilleux et des aventures, j'ai nommé Samuel de Champlain.

Vous connaissez tous les nombreuses expéditions qu'il organisa, les découvertes plus nombreuses encore qu'il opéra; son voyage aux Indes Occidentales de 1599 à 1601, au cours duquel il écrivit son fameux "Brief discours des choses plus remarquables" qu'il avait vues et où l'on trouve son étonnante prophétie de la construction future du canal de Panama: "L'on accourcirait par ainsy le chemin de plus de 1500 lieues, et depuis Panama jusques au détroit de Magellan ce serait une isle, et de Panama jusques aux Terres Neuves une autre

île'', car, avec tous ses contemporains, Champlain croyait à un détroit unissant l'Océan Atlantique au Pacifique et en prenait l'embouchure du St-Laurent comme ouverture à l'est, — son voyage en France et son retour accompagné du noble vieillard Aymer de Chastes, son grand bienfaiteur, — son exploration du St-Laurent en 1603, où il entendit parler des chûtes du Niagara comme d'un ''sault d'eau au bout du sault Sainct-Louis fort hault où plusieurs sortes de poissons descendans s'estourdissent'', — son retour au Havre de Grâce où il trouva son vieil ami mort et remplacé par Pierre du Gast, Sieur de Monts, gentilhomme de l'ordinaire du roi, qui, bien que calviniste, avait promis qu'il ferait instruire les Indiens dans la foi catholique, — son exploration de la côte de l'Atlantique en 1604, — son établissement d'Acadie la même année, — son voyage à Paris en 1607-08, pendant lequel il s'ennuya beaucoup, ne rêvant que de ses solitudes du Nord, — son retour, — sa nouvelle expédition sur le St-Laurent en 1608.

Ici faisons une pose. Là où le voyageur trouve aujourd'hui une ville pittoresque avec ses batteries, ses églises, ses couvents, ses maisons et ses remparts accrochés comme par la main d'une fée à des hauteurs s'élevant en gradins, où une citadelle se tient en sentinelle attentive, il y a deux siècles et demi, il n'y avait qu'un rocher nu, dans les fentes duquel, sous les rayons d'un soleil tropical, les mousses et les lichens rôtissaient et séchaient. L'homme qui avait prévu qu'on percerait un jour l'Isthme de Panama entreprit de se servir de ce rocher quasi inaccessible pour y établir la première place forte de France en Amérique. Son génie lui montra la position éminemment stratégique qu'occupaient les défenses naturelles des hauteurs de Pointe Lévis d'un côté et du rocher de Québec de l'autre. Sur l'immense bloc de granit de Québec, Champlain planta le drapeau fleurdelisé. Comme Cartier à Gaspé, il accompagna sans doute son geste du cri de ''Vive le Roi de France'', mais plus exigeant, plus prévoyant peut-être que le marin de St-Malo, ce fut dans le roc même qu'il crut bon, en prononçant ces paroles, de graver le caractère ineffaçable de la reine des langues, Sa Majesté la Langue Française.

Trois ans plus tard il répétait le noble geste là où s'étage et s'étend aujourd'hui la métropole canadienne, Montréal, là même où trente et un ans après, Paul de Chomedy, Sieur de Maisonneuve, le mystique et le soldat, et ses associés, quarante hommes, dont Montmagny et La Dauversière, et quatre femmes, dont Jeanne Mance, Madame de la Peltrie et Charlotte Barré, à la suite d'une pieuse entre-



prise conçue dans l'ancienne église de St-Germain-des-Prés, et consacrée à la Sainte-Famille par une cérémonie solennelle à Notre-Dame, devaient s'agenouiller devant un rustique autel hâtivement élevé et décoré, pendant que le Père Vimont, revêtu de ses riches vêtements sacerdotaux, leur dirait ces paroles prophétiques que lui prête François Dollier de Casson dans son naïf et pittoresque langage: "Ce que vous voyez (parlant des quarante-quatre Français présents) n'est qu'un grain de moutarde, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de l'esprit de foi et de la religion que sans doute il faut que le ciele (sic) est (sic) de grands desseins puisqu'il se sert de tels ouvriers, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts." Et l'historien "du Montréal", comme il s'intitule, ajoute: "On n'avait point de lampes ardentes devant le St-Sacrement, mais on avait certaines mouches brillantes qui y luisaient fort agréablement jour et nuit, étant suspendues par des filets d'une façon admirable et belle, et toute propre à honorer selon la rusticité de ce pays barbare, le plus adorable de nos mystères". De quelle allégresse n'ont pas dû tressaillir là-haut les âmes bienheureuses des membres de cette petite congrégation, le 10 septembre 1910, alors que 225,000 personnes, leurs descendants, et leurs successeurs du même sang, s'agenouillaient au même lieu devant un autre autel en plein air, resplendissant cette fois de milliers de lampes incandescentes, produit d'un siècle moins primitif et plus pratique! Comme la prophétie du bon Père Vimont s'est bien réalisée, et comme la France, notre vieille mère-patrie, a bien le droit de se réjouir de ce que 225,000 de ses enfants tiennent encore la place qui porte les empreintes de ces découvreurs qui ont noms Cartier, Champlain, Maisonneuve, de ces suaves figures et saintes femmes, que l'on nomme Jeanne Mance et Madame de la Peltrie.

Quant à nous, ce qu'il faut surtout nous rappeler, c'est ce fait que cette fois ce ne fut pas seulement dans le sol, ce ne fut pas seulement dans le roc que s'imprima à cette occasion de la descente de Maisonneuve à la Pointe Callières de Montréal le verbe français, par la bouche du Supérieur des futures missions de la Nouvelle-France, ce fut dans tous les éléments à la fois, et de façon toute particulière dans le coeur de ceux-là mêmes, formant le noyau de la nation canadienne-française qui, de nos jours, représentent un tiers de la population de ce pays, et pour qui le dépôt sacré de leur langue est un dépôt sacré à l'égal de leur religion.

Revenons pour quelques instants à Champlain. La guerre ayant éclaté en 1628 entre l'Angleterre et la France, le 20 juillet 1629, pour la première fois, le drapeau rouge d'Angleterre avait flotté sur les hauteurs de Québec. Le coeur brisé, Champlain était rentré en France. En 1632, le traité de St-Germain-en-Laye avait rendu le Canada à la France, et Charles Ier, pour le plaisir de se faire rendre $200,000 que Louis XIII devait à sa femme, avait reconnu à ce monarque la souveraineté de tout le territoire de la Nouvelle-France et de ses dépendances. Champlain s'était empressé de rentrer en son cher Canada dès l'année suivante, 1633. Deux ans plus tard, il y mourait, la nuit même de la grande fête de Noël. Voici une citation du panégyrique qu'en fait un auteur anglais de nos jours: "Sa vie fut une vie sans tache, aussi bien au milieu des intrigues de la cour de Paris qu'au milieu de la naïve licence des camps Indiens".

Pendant que Champlain continuait ses découvertes et se rendait jusqu'aux Grands Lacs, que Maisonneuve développait Montréal et le défendait contre les Indiens, les Jésuites, accomplissant la noble mission pour laquelle leurs supérieurs les avaient envoyés depuis plusieurs années en ces pays sauvages, c'est-à-dire la conversion des Indiens, s'adonnaient à leur tâche avec un dévouement à toute épreuve. Nombreux furent les martyrs qu'ils fournirent. Vous avez tous entendu parler des Pères Brébeuf et Lalemant. En 1639, avant même que l'expédition de Maisonneuve arrivât à Montréal, le R. P. Charles Lalemant qui, au Canada, depuis 1625, avait été le premier supérieur des Jésuites en ce pays, exprimait le regret qu'aucun martyr n'eût encore fourni de semence pour l'Eglise sur ce sol nouveau, bien que la vie au milieu des insultes, des menaces, de la fumée, de la vermine, des ordures et des chiens lui parut bien parfois un véritable martyre vivant. Son voeu devait être entièrement exaucé; la satisfaction des pires tortures lui était réservée. Au mois de mars 1649, à la Mission de St-Ignace, en compagnie du P. Brébeuf, devenu son supérieur, et d'un certain nombre de néophytes hurons, il tomba entre les mains des terribles Iroquois. Ceux-ci firent subir aux deux missionnaires les tourments les plus terribles qu'il soit possible de s'imaginer.

Brébeuf était grand et fort: les supplices les plus féroces, tels que le gril, le rôtissant de la tête aux pieds, le fer rouge, s'enfonçant lentement dans sa gorge, la tenaille, brisant ses nerfs, le couteau, labourant ses chairs, l'eau bouillante, répandue sur sa tête en dérision du baptême qu'il avait si souvent administré, le scalp, dont la pensée seule fait frémir, les haches rougies au feu suspendues en collier sur

sa poitrine, le tout accompagné des plus ignobles insultes et des plus affreux blasphèmes, rien ne put ébranler son âme indomptable et sa volonté de fer. Ses bourreaux lui criaient: "Vous nous disiez que plus on souffre, sur la terre, plus on est heureux au ciel. Nous voulons que vous soyez heureux; nous vous torturons parce que nous vous aimons; vous devriez nous en savoir gré". Puis le voyant presque mort, ils lui ouvrirent la poitrine, et vinrent en foule boire le sang d'un ennemi aussi vaillant, se figurant absorber ainsi une partie de son courage. Enfin, un chef lui arracha le coeur et le dévora. Ainsi mourut Brébeuf, le fondateur des Missions aux Hurons, leur plus noble héros et leur plus grand martyr. Il resta jusqu'au bout inébranlable; à tel point, disent les RR. PP. Charlevoix et Alegambe, que "sa mort fit l'étonnement de ses bourreaux".

Parkman fait la remarque qu' "en lui le dévouement enthousiaste était greffé sur une nature héroïque. Ses qualités physiques étaient aussi remarquables que la force de sa volonté. Sa haute stature, sa vigueur, son endurance, que des jeûnes fréquents et des pénitences continuelles n'avaient pu miner, autant que son courage inaccessible à la crainte et qu'une grande sûreté de jugement gardait de la témérité, lui avaient toujours conquis le respect des Indiens".

Lalemant, physiquement faible depuis son enfance, et chétif jusqu'à l'étiolement, était, de par sa constitution, incapable de montrer la même force que son collègue: il fut cependant martyrisé pendant dix-sept heures, tandis que Brébeuf ne supporta que quatre heures de tortures. "Nous ne vîmes pas une seule partie de son corps, de la tête aux pieds, qui ne fut brûlée, dit le P. Ragueneau; jusqu'aux yeux, dans les orbites desquels ces misérables avaient placé des braises chaudes." On rapporte que par moments il semblait rendu: alors, réagissant sur lui-même, il levait les mains au ciel et lui offrait le sacrifice de ses souffrances; et le supplice continuait.

On dit que le R. P. Brébeuf descendait des comtes anglais d'Arundel; je ne sais si la chose est vraie. Mais, Mesdames et Messieurs, ce qui est prouvé c'est que les deux martyrs étaient alors Français; qu'ils parlaient français; qu'ils arrosèrent et fécondèrent le sol de ce pays de leur sang français. Les dernières paroles qu'ils prononcèrent, lorsqu'ils s'encourageaient l'un l'autre à supporter les souffrances incroyables dont je viens de vous dire quelques mots, étaient des paroles françaises. Après cela, comment est-il possible que l'on s'attende à ce que nous reniions jamais la langue de ces grands martyrs? A ceux qui prétendent que notre langue n'a pas le droit de cité en ce

pays, n'hésitons donc pas à répondre: notre langue?... elle est entrée dans le sol que nous foulons avec le sang de nos martyrs; elle en est partie intégrale; nous n'aurions pas de coeur si nous ne la défendions pas, — comme eux ont défendu le dépôt sacré de la foi qui leur avait été confié, — s'il le faut, jusqu'à la mort.

Pour bien faire les choses, Mesdames et Messieurs, j'aimerais à m'étendre sur cette période magnifique de notre histoire qui, commençant à Cartier, se termine avec Montcalm en 1759. Mais le temps me manque. Je ne vous dirai donc rien de tous ces grands découvreurs, de tous ces saints missionnaires, voire de ces simples coureurs de bois et de ces braves traiteurs qui, tous ou à peu près, partant du St-Laurent, s'enfoncent dans les plaines et les forêts, traversent les lacs et les rivières, escaladent les plateaux et les montagnes, partout répandant le beau Verbe de France: de St-Lusson, un beau matin de juin 1761, aidant le Père Dablon, au Sault Ste-Marie, à ériger, au chant du Vexilla Regis, près du poteau portant l'inscription royale envoyée par Colbert, la grande croix de bois des Missions et qui, tandis qu'il élève vers le ciel une poignée de sol, prononce ces paroles mémorables: "Au nom du très haut, très puissant et très redoutable monarque, Louis XIVème du nom, roi très chrétien de France et de Navarre, nous prenons possession du dit lieu de Ste-Marie des Chûtes ainsi que des lacs Huron et Supérieur, de l'île de Carientolon et de tous les autres pays, rivières, lacs et tributaires, contigus et adjacents, aussi bien ceux qui sont découverts que ceux qui restent à découvrir, bornés d'un côté par les mers du Nord et de l'Ouest et de l'autre côté par la mer du Sud, en longueur aussi bien qu'en largeur"; de Joliet, calme, pratique, simple, élevé pour la prêtrise, mais devenu traiteur et explorateur, présent aussi à cette cérémonie, et qui deux ans plus tard suggérait la construction d'un canal des lacs au Golfe du Mexique et prédisait très modestement, qu'une ville immense se bâtirait un jour sur le site où se trouve aujourd'hui Chicago; de Jean Nicolet, le coureur de bois, qui en 1635, cent ans seulement après l'entrée de Jacques Cartier dans la vallée du St-Laurent, se rendait jusqu'au portage du Renard, à trois journées de marche seulement du Mississipi et entraînait à sa suite ces grands évangélisateurs que furent et sont encore les RR. PP. Jésuites; de Radisson et Groseillers qui, dès 1654, découvraient le Mississipi d'un côté et huit ans plus tard se rendaient jusqu'à la Baie James, de l'autre; de du Lhut, natif de Lyon, continuellement dans la forêt, dans les villages Indiens, ou dans les postes des déserts les plus éloignés fondés par lui, explorant, trai-

tant, se battant, gouvernant les tribus sauvages, et les blancs, souvent aussi difficiles à gouverner qu'elles, traversant l'Océan pour conférer avec le Ministre des Colonies au milieu des splendeurs de Versailles, et dont le nom restera à jamais immortel comme celui du port qui a pris la place de Londres dans la liste des grands ports du monde; de Jacques Marquette, fille de Rose de la Salle, de la ville royale de Reims, dont le nom est demeuré si familier dans les pays qu'il a traversés et évangélisés que les jeunes Chippewas de nos jours racontent à qui veut les entendre les récits à son sujet qu'ils ont entendu conter à leurs grand'mères, qui elles-mêmes les tenaient de leurs grands'-mères et celles-ci à leur tour de leurs mères ou grands'mères; de cet excellent Père Hennepin, le Récollet, aussi brave que ses frères belges de nos jours, à qui nous devons la première peinture des chûtes du Niagara, vierges encore de la profanation des usines et des touristes, et du buffalo, maintenant disparu, sauf quelques échantillons malingres dont la vue dans nos parcs fait pitié; du P. Le Caron qui écrivait des choses telles que celles-ci: "Il serait difficile de vous dire de quelle fatigue j'ai souffert, obligé que j'ai été d'avoir la rame à la main toute la journée et de ramer de toutes mes forces avec les Indiens; j'ai marché plus de cent fois dans les rivières sur les rocs aigus qui me coupent les pieds, dans la boue, dans les bois, où j'ai porté le canot en plus de mon petit bagage, afin d'éviter les rapides et les chûtes d'eau, hautes à faire frémir. Je ne dis rien du jeûne terrible que nous sommes obligés de supporter, alors que nous n'avons qu'un peu de sagamite, sorte de pulmentum composé d'eau et de farine de maïs, dont nous ne recevons qu'une petite quantité matin et soir. Et pourtant au milieu de mes souffrances, je dois avouer que je ressentais beaucoup de consolation. Car, hélas! quand nous voyons un si grand nombre d'infidèles, et qu'ils n'est besoin que d'une goutte d'eau pour en faire des enfants de Dieu, on se sent une ardeur que je ne puis exprimer, au travail de leur conversion et au sacrifice qu'on y fait de son repos et de sa vie"; de Marc Lescarbot, que j'ai déjà nommé une fois ou deux, qui, dans son enthousiasme à la vue de l'immense champ d'action qu'offrait la Nouvelle-France, s'adressait en ces termes émouvants à sa patrie: "France, bel oeil de l'univers, gardienne depuis longtemps des lettres et des arts, ressource des affligés, support solide de la religion catholique, mère chérie...... vos enfants, nos pères et nos prédécesseurs, ont été depuis longtemps les maîtres de la mer... Ils ont de force occupé l'Asie... Ils ont porté les armes et le nom de la France à l'Est et au Sud... Ce sont là des marques de

votre grandeur... mais il faut maintenant que vous entriez de nouveau dans les vieux sentiers qui ont pu être abandonnés et que vous élargissiez les bornes de votre piété, de votre justice et de votre humanité, en enseignant ces choses aux nations de la Nouvelle-France .. Notre ancienne habitude de la mer devra être ressuscitée, nous devrons allier l'est à l'ouest et convertir ces peuples avant que la fin du monde n'arrive... Il vous faut faire une alliance en imitant le cours du soleil, car il porte journellement sa lumière d'ici à la Nouvelle-France. Que votre civilisation, votre lumière y soient apportés par vos enfants qui, dès lors, à cause de fréquents voyages qu'ils feront vers ces terres de l'Ouest, seront appelés les enfants de la mer, autrement dit, les enfants de l'Ouest." ; de François-Xavier de Laval-Montmorency, abbé de Montigny, premier évêque du Canada, et fondateur de la merveilleuse Eglise de la Nouvelle-France, qui, en 1663, établissait la première maison d'éducation vraiment digne de ce nom en Amérique, le Petit Séminaire de Québec ; de La Salle, le plus grand de tous ces grands découvreurs qui, pour se procurer les articles nécessaires au remplacement de ceux perdus dans le naufrage du Griffon, navire qu'il avait eu tant de mal à construire et dont il était si fier, trouvait tout naturel de faire mille milles à pied en plein coeur de d'hiver, souffrant de la faim, couchant en plein air, portant son équipage sur son dos, se frayant un chemin dans les taillis, marchant des journées entières jusqu'à la ceinture dans les marais, veillant la nuit et poursuivant son voyage le jour, et finalement arrivant à Fort Frontenac soixante-cinq jours après avoir laissé Fort Crèvecoeur. Je ne vous dirai rien de ces héros de la foi, de l'exploration et du commerce, pas plus que je ne vous parlerai de Jacques Jardin, le soldat ; de Nicolas Aubry, l'étudiant ; de de Vigneau, le farceur ; de Poutrincourt, le compagnon de Champlain ; d'Etienne Brûlé, le coureur de bois ; de Jamay, d'Olbeau et du Plessis, les frères Récollets, du P. Raymbault, le Rennois, de Ménard, d'Allouez, Dabon et Druillettes, les campagnons du P. Marquette, du Sieur Nicolas Perrot, le traiteur ; d'Accan, de St-Ange, de Laclède, de La Motte, du chevalier d'Artaguette, dont on retrouve le nom dans les chants des nègres de la Louisiane ; du P. Membré, de Charles le Sueur, de Bernard de la Harpe, de Louis Juchereau, du Sieur de St-Denis, de du Tisne, le géographe ; des frères Mallet, qui furent les prémiers à apercevoir les Montagnes Rocheuses par le Sud, comme les frères de La Vérendrye devaient, presque simultanément, être les premiers à les apercevoir par le Nord ; de Jean-Baptiste Le Moyne, Sieur de Bienville, le fondateur de la Nouvelle-Orléans ;

d'Antoine de la Mothe Cadillac, gouverneur de la Louisiane, ce magnifique pays que le Roi de France hypothéquait à l'usurier Crozat pour quelques milliers de livres et préférait perdre que de le racheter; de Jogues et de Garnier, deux autres martyrs Jésuites; de de Tonty, cousin de du Lhut, explorateur comme lui.; du chevalier de Macarty, de Céloron, qui semait les plaques commémoratives de prises de possession et inscrivait les armes de France sur les arbres partout où il passait, répétant chaque fois les paroles et le geste de de St-Lusson au Sault Ste-Marie dont je vous parlais tout à l'heure; du P. Bonnecamps, le Jésuite mathématicien et géographe; de St-Pierre, de Jumonville, de Duquesne, de de Villiers, et de centaines d'autres missionnaires, explorateurs, marchands et voyageurs de ce temps. Je ne vous dirai même rien de Dollard, le héros; de Madeleine de Verchères, la Jeanne Hachette canadienne; de Frontenac, le grand Frontenac; de Beauharnois, le sage et le voyant, et, afin de clore cette liste de noms qui nous sont tous si familiers que nous pouvons sans difficulté les réciter à la suite les uns des autres, comme on fait des Pater et des Ave d'un rosaire, je ne vous dirai rien de ce grand vaincu, Montcalm.

Pendant que la France prenait ainsi pied sur le St-Laurent, autour des Grands Lacs, sur le Mississipi et jusqu'au Golfe du Mexique, des navigateurs anglais portaient leur attention plus au Nord. Un planisphère de Jean Cabot datant de 1544 semble indiquer que ce marin s'était trouvé à l'entrée du détroit d'Hudson dès 1498. Des cartes embrassant la période de 1508 à 1570 et portant les signatures de Ruysch et d'Ortélius, montrent cette entrée, et s'il faut en croire le Dr Asher, des voyageurs portugais étaient entrés dans la baie elle-même de 1558 à 1567. D'autre part il semble certain qu'en 1587 Davis entra aussi dans le détroit, et qu'en 1602 Weymouth se rendit jusqu'à l'île Charles. On lit bien aussi dans une curieuse relation espagnole de la découverte du détroit d'Anian, que Laurent Ferrer Maldonado passa en 1558 de l'Atlantique au Pacifique par la Baie d'Hudson et l'Océan Glacial Arctique, mais il est peu probable qu'il n'y ait autre chose dans ce récit que le fruit d'une imagination bien avisée. En tous cas, comme pour Jacques Cartier dans le St-Laurent, Henry Hudson, auquel on s'accorde pour reconnaître le mérite de la découverte de la Baie qui porte son nom, eut de nombreux prédécesseurs avant l'année 1610, où il se rendit jusqu'à la Baie James. On sait comment il fut abandonné dans ces parages pour y périr, par l'équipage de sa goélette, l'année suivante. Il fut suivi en 1612-13 par l'amiral Button qui passa l'hiver à Port Nelson, en 1614 par le capitaine Gibbon qui

n'alla pourtant pas plus loin que le Labrador, en 1615-16 par Baffin, à qui on doit la découverte de la terre de ce nom.

Puis vinrent Jens Munck, le Danois, qui en 1619 découvrit la rivière Churchill, Fox et James qui, en 1631, reçurent commission de marchands de Hull et de Bristol, de porter des lettres à l'Empereur du Japon: ils eurent beau suivre la côte ouest de la Baie, du Nord au Sud et s'engager dans Chesterfield Inlet et la rivière Theulon, nulle part ils ne purent trouver de passage pour accomplir leur mission, et pour cause. De désespoir, l'Angleterre qui, apparemment, cherchait bien plus le fameux passage du Nord-Ouest que de nouveaux territoires, cessa ses expéditions dans ces parages, d'autant plus que le littoral de la Baie ne paraissait offrir rien de bien engageant en fait de ressources naturelles.

Cependant le gouvernement de la Nouvelle-France, se rappelant que, par le traité de St-Germain-en-Laye, en 1632, Charles Ier avait reconnu à Louis XIII la souveraineté de tout le Canada et de toutes ses dépendances, et craignant que les Anglais ne s'emparassent des pays entourant la Baie d'Hudson, envoya son procureur-général, Jean Bourdon, prendre possession de tout le littoral en 1656. D'autre part, Pierre Esprit de Radisson et son beau-frère, Ménart Chouart Sieur Desgroseillers, que nous avons vus découvrir le Mississipi en 1654, ayant, dans des pérégrinations subséquentes autour des Grands Lacs, entendu parler par les Indiens d'une immense mer dans le Nord, et ayant atteint la Baie James vers 1662, mais ne pouvant réussir à faire admettre aux autorités de leur pays l'importance d'une route de commerce par le détroit d'Hudson pour la traite des fourrures avec les Indiens des alentours de la Baie, et ne rencontrant pas plus d'encouragement en France où ils s'étaient rendus, dans l'espoir de s'y faire écouter, de dépit, passèrent en Angleterre, et en 1666 finirent par y intéresser plusieurs hauts personnages à la fondation d'une compagnie pour explorer les pays qu'ils avaient visités ou dont ils avaient entendu parler, et y faire le commerce des fourrures. En 1666 le Prince Rupert d'Edgehill, cousin de Charles II, et un certain nombre d'hommes de la noblesse et du commerce anglais, entre autres le Duc d'Albemarle, le Comte de Craven, Sir George Carteret, Sir John Robinson, Sir Peter Colleton, le général Monck, fondaient la Compagnie de la Baie d'Hudson qui obtint sa charte quatre ans plus tard, en 1670. Le premier article comportait que le but de la compagnie était la recherche du passage du Nord-Ouest; cent quarante-six ans plus tard, c'est-à-dire en 1816, le "Quarterly Review" publiait: "Il nous

est impossible de nous associer aux louanges décernées à la Compagnie de la Baie d'Hudson dont les seuls mérites, si elle en a, sont, en tous cas de qualité négative. Son mépris absolu de chacun des devoirs en vue de l'accomplissement desquels elle a obtenu et conservé depuis près de 150 ans une charte royale ne lui donne droit à aucune louange, bien au contraire." (Il reste à dire qu'après un siècle, en 1916, la position n'a pas changé: la Compagnie de la Baie d'Hudson n'a pas encore rempli les conditions de sa charte; on sait pourquoi).

Ne songeant qu'aux bénéfices à faire au moyen de la traite des fourrures, cette compagnie se contenta d'établir des forts un peu partout qu'elle nomma Albany, Moose, Rupert, Nelson, Severn, Churchill, etc., mais de découverte du passage, d'essai même, rien jusqu'à Hearne, en 1769, plus d'un siècle après l'obtention de sa charte. Naturellement, on ne voyait pas ces établissements d'un bon oeil sur le St-Laurent: plusieurs expéditions par terre et par mer furent dépêchées pour arrêter ces bonnes gens dans leurs entreprises, qu'on trouvait par trop hardies. Elles eurent toutes du succès. Je vous parlerai de l'une d'elles en particulier, ou plutôt je vous conterai le principal épisode, ce qui vous fournira une très bonne idée, je pense, de ce que nous, Canadiens-français, savions faire dans ce temps-là.

On était en juillet 1697; cinq navires français, le "Pélican", le "Palmier", l' "Abeille", le "Profond" et le "Violent" quittaient Plaisance de Terre-Neuve, et voguaient en escadre vers le détroit d'Hudson. A peine entré dans ce terrible passage, un vaisseau portant des provisions, est brisé et perdu au milieu des glaces flottantes; l'équipage, heureusement, est sauvé. Les autres navires sont aussi en danger. Le "Pélican" finalement se dégage, mais lorsqu'il arrive en pleine baie il n'aperçoit plus ses compagnons. Il n'en met pas moins le cap sur Port Nelson, dans l'espoir qu'on le rejoindra tôt ou tard. Comme il approche de sa destination, trois voiles se montrent à l'horizon: ce sont sans doute trois des vaisseaux qui manquent. Pas du tout: ce sont trois vaisseaux marchands anglais, tous armés: le "Hampshire," de 52 canons; le "Daring," de 36 canons; l' "Hudson Bay," de 32 canons; total: 120 canons. Le "Pélican" n'en n'a que 44; il n'en offre pas moins le combat. Au bout de quelques heures, il réussit à s'approcher très près du Hampshire: au moyen de quelques terribles bordées, il le coûle avec tout son équipage. Puis il se retourne contre l' "Hudson Bay" qui juge plus prudent de battre pavillon; quant au "Daring" — faisant peu d'honneur à son nom prétentieux — il s'empresse de fuir à toutes voiles. Les autres navires étant enfin arrivés,

il ne reste plus aux Français qu'à descendre à terre et s'emparer de Port Nelson.

L'homme qui venait de remporter cette magnifique victoire d'un contre trois, était le troisième de quatorze enfants, dont onze garçons, tous devenus fameux dans l'histoire de la Nouvelle-France. A juste titre, on l'a lui-même surnommé le Cid Canadien. Du Golfe du Mexique à la Baie d'Hudson, ils sont restés fameux les exploits de ce grand marin à la Jean Bart que l'on nomme Pierre Le Moyne Sieur d'Iberville.

Dans cette Baie d'Hudson, dont Jean Bourdon avait pris possession en 1656 à la suite du traité de St-Germain-en-Laye de 1632, qui en reconnaissait d'ailleurs la souveraineté à la France, (de sorte qu'il est putôt étrange pour ne pas dire plus, que ce brave roi, Charles II, osât, quatorze ans plus tard, en faire cadeau à ses bons amis de cour), dans cette Baie d'Hudson que, malgré cela, on amène constamment en jeu pour vouloir nous faire croire que le Nord-Ouest ne saurait se prévaloir des avantages de la capitulation de Québec et du traité de Paris, parce que, dit-on, Charles II avait disposé de son territoire, (qui ne lui appartenait pas), plus d'un siècle avant 1759 et 1763; dans cette Baie d'Hudson, c'est par la voix de ses canons, ne l'oublions jamais, Mesdames et Messieurs, que de façon impérissable, trois contre un, comme toujours quand il s'agit des vrais exploits du coq gaulois, le premier grand Canadien a semé à tous les vents, à tous les échos, non seulement de la Baie elle-même, mais de tout l'Ouest, jusqu'aux Montagnes Rocheuses et au delà. le son qui s'y répercutera à tout jamais, tant qu'il y aura ici un descendant de la vieille race des Gaules, le son des immortelles syllabes du grand verbe français.

Nos amis d'autre langue officielle, qui voient surtout le côté pratique des choses, ce qui a le désavantage de les aveugler beaucoup sur notre vraie position, me diront sans doute que c'est là tout bonnement de l'aride sentimentalité. Comme je ne suis pas du tout de leur avis et que si je comprends bien l'esprit de cette salle, vous, Mesdames et Messieurs, n'en êtes pas non plus, avec votre permission, je leur servirai un ou deux autres exemples du même genre.

Si les aéroplanes avaient alors été inventés, quelqu'un qui se fût trouvé à planer dans une de ces machines au-dessus du Lac des Bois au printemps de 1736 aurait pu voir un léger canot d'écorce de bouleau voguant sur les eaux calmes, entre les îles feuillues dont est parsemée cette pittoresque nappe d'eau. Dans ce canot il aurait aperçu entre autres, un homme d'environ cinquante ans, à l'allure martiale,

quoique d'une physionomie reflétant beaucoup de bonté; aux regards qu'il jetait de côté et d'autre, comme s'il voulait noter dans son esprit tous les détails des paysages que l'embarcation traversait, aux ordres que, de temps à autre, il adressait aux rameurs qui, par leurs efforts combinés, faisaient avancer l'embarcation, il était aisé de voir que cet homme était le chef de la petite expédition. A côté de lui était assis un homme au visage anguleux et grave, respirant pourtant une immense douceur: cet homme portait la robe noire, le crucifix fermé de cuivre et le grand rosaire; c'était un Jésuite, un des frères de ces grands martyrs dont je vous ai tout à l'heure entretenus. À côté du missionnaire s'apercevait un jeune homme dont le bonheur de vivre se trahissait par tous les gestes d'une gaîté contagieuse.

Il était une heure de l'après-midi. Dans l'air ensoleillé, les insectes bourdonnaient avec entrain, de chaque côté du sillage que la frêle barque laissait derrière elle, les feuilles épandaient ce parfum tout spécial des forêts vierges. Tout à coup le premier personnage dont j'ai parlé se pencha vers ses compagnons et, étendant le bras, leur indiqua à une distance de quelques chaînes en avant du canot, un de ces forts de l'Ouest dont vous n'avez pas été sans lire la description ou voir le dessein. Qu'on s'imagine un parallèlogramme de 60 pieds par 100 pieds, enfermé dans une clôture de 15 ou 20 pieds de hauteur, composée de troncs d'arbres dressés dans une tranchée et attachés les uns aux autres par des perches; à chaque coin un fort bastion construit de troncs équarris, percé de meurtrières. En dedans de la clôture, une galerie faisant le tour, juste assez haute pour que la tête d'un homme fût de niveau avec le haut de celle-ci. A l'intérieur, une chapelle, des magasins, des maisons, des puits, un jardin. La nuit un "voyageur" montait la garde sur la galerie, criant de temps en temps, entre deux chiquées de tabac, les heures et l'état du temps, ce qui le forçait à rester éveillé.

Mais nos gens sont maintenant arrivés; ils débarquent; ils entrent dans le fort; derrière eux, on entre le contenu du canot et le canot lui-même. Le chef est immédiatement entouré; avec un empressement respectueux on le questionne, anxieux de savoir si des vivres arriveront bientôt, car au fort ils commencent à manquer. Il rassure ses gens; les canots qu'il a précédés l'automne d'avant, maintenant que le dégel est arrivé, ne devraient pas tarder beaucoup. On sera bientôt à même de ravitailler, non seulement le fort où l'on se trouve, mais celui à l'embouchure de la rivière Winipic sur le lac de ce nom, et d'autres forts qu'on ira fonder pus loin.

Hélas! quelques jours seulement plus tard, le 4 juin, on vient lui apprendre la mort de son neveu, son principal lieutenant, survenue il y a moins d'un mois, en même temps que lui dire qu'au fort qu'il commandait là-bas à l'Ouest, il n'y a plus ou presque plus de vivres. Le missionnaire, le jeune homme, avec lesquels nous avons fait connaissance tout à l'heure, s'offrent pour aller au-devant des canots de provisions; à eux 19 hommes du fort se joignent; ils partent. Les jours se passent. Les canots, portant les vivres nécessaires au ravitaillement, arrivent seuls, apportant la terrible nouvelle que ceux qui ont été envoyés à leur rencontre ont été massacrés, jusqu'au dernier, par les Sioux.

Un moment le chef ne peut croire à tant de malheurs à la fois. Ce missionnaire, c'était un ami dévoué; ce jeune homme, c'était son fils aîné, le compagnon assidu de tous ses voyages; ces dix-neuf hommes l'avaient suivi dans nombre d'expéditions: il les aimait comme ses enfants; ce neveu avait constamment partagé son enthousiasme et sa vision de découvreur intrépide. Maintenant que La Jemmeraye, que son Jean-Baptiste, que le P. Aulneau, que dix-neuf de ses robustes voyageurs ne sont plus, que va faire au Fort Saint-Charles ce grand Canadien-français, ce pionnier entre tous des plaines, des rivières et des forêts de l'Ouest, que va faire Pierre Gaultier de Varennes Sieur de la Vérendrye?

Lui, que malgré ses découvertes, son roi, s'effiminant dans son parc aux cerfs, n'a jamais daigné aider, que ses créanciers poursuivent sans répit, qui a eû un mal inoui à se procurer les provisions qui viennent d'arriver, va-t-il, de guerre lasse, tout abandonner et retourner mener des jours plus tranquilles à Trois-Rivières, sur son cher St-Laurent, et y pleurer la mort de son fils et de ses amis, au milieu des siens? Va-t-il, au contraire, s'aboucher avec les tribus indiennes qui lui sont fidèles et, entrant sur le sentier de la guerre, essayer de venger le massacre de ce fils et de ces amis? D'autres moins énergiques, moins enthousiastes, plus adonnés aux passions ordinaires, eussent sans doute cédé à l'une ou l'autre tentation, peut-être aux deux. Mais quand on est patriote, quand on a résolu de découvrir un nouvel empire pour son roi, malgré les ingratitudes de celui-ci, quand on s'appelle La Vérendrye, on pense autrement, on sacrifie ses penchants, ses affections, ses légitimes désirs de vengeance, on sacrifie tout au devoir à l'accomplissement duquel on s'est dévoué. Et La Vérendrye, avec les fils, les amis et les braves voyageurs qui lui restaient, poussa de l'avant. Il poussa juqu'au fort Maurepas où La Jemmeraye avait

péri, il poussa inlassable, jusqu'au lieu où, Mesdames et Messieurs, vous êtes aujourd'hui rassemblés, et plus loin encore. Si bien que lorsqu'en 1763 le Canada et ses dépendances furent cédées à l'Angleterre, quoi qu'on en dise, lui, ses fils et ses successeurs s'étaient rendus jusqu'à l'endroit où se trouve aujourd'hui la superbe cité de Calgary.

Mesdames et Messieurs, est-il possible qu'on s'imagine en certains lieux que nous puissions oublier un seul instant que La Vérendrye, l'homme de tous les sacrifices, parlait la langue que nous parlons, le français? Peut-on croire que lorsque lui a donné le sang de son parent, de son ami, de son fils, pour que sa patrie pût établir sa souveraineté sur ces vastes plaines en même temps que sa langue, nous, qui n'avons qu'à jouir des avantages qu'il nous a acquis, nous serions assez mesquins pour renier cette langue qu'il parlait et que nous parle encore aujourd'hui, ce sol qu'il a été le premier à fouler? Dans cet immense pays de l'Ouest destiné à devenir le plus beau et le plus riche domaine de la Puissance du Canada, la langue française est entrée par la voie la plus belle, la plus noble, la plus sainte au monde, celle du sacrifice: il n'y a pas un ruisseau, pas une pierre, pas une touffe d'herbe qui ne porte encore l'empreinte de ce sacrifice et qui ne nous clâme le devoir de conserver la langue que parlaient La Vérendrye, ses missionnaires et ses coureurs de bois. Oh! n'est-ce pas que nous la conserverons envers et contre tout?

D'autant plus qu'entre l'épisode de sa vie que je viens de vous narrer et notre situation à nous, en ce moment, dans l'Ouest, il y a beaucoup de ressemblance. Les vivres coûteux qui commencent à faire défaut aux Forts St-Charles et Maurepas, ce sont nos droits qui, obtenus au prix de quelle résistance en 1869-70, courrent bientôt le risque de nous être retirés; La Jemmeraye, ce bras droit du courageux explorateur, qui meurt au moment le plus important des découvertes, c'est l'école séparée qui nous est enlevée en 1890; Jean-Baptiste, ce fils aîné qui est massacré par des sauvages avec le chapelain de l'expédition et les dix-neuf braves voyageurs, c'est le droit à l'usage de la langue française dont des hommes, intelligents pourtant, semble-t-il, ont cru juste de supprimer les derniers vestiges, il y a quelques mois, en même temps qu'ils enlevaient leurs privilèges à l'enseignement partiel de leur langue qu'avaient acquis les autres nationalités de la Province. Mais comme le grand La Vérendrye et ses braves compagnons, nous nous redressons, et poursuivons quand même notre chemin, décidés, malgré tout, non seulement à conserver notre langue,

mais à faire de telles conquêtes dans l'élément d'autre langue qui nous est sympathique, que tous les esprits larges, finissant par être avec nous, nous amènerons bientôt, sinon cette majorité écrasante que cajolent certains journaux, du moins la majorité intelligente, à vouloir apprendre et parler aussi la plus belle de toutes les langues, la langue française.

Un siècle a fui sur l'aile du temps, depuis les événements dont je viens de vous parler. A la suite d'une lutte de cinquante années entre l'assemblée législative du Canada et son gouvernement irresponsable, alors que des lois jugées absolument essentielles au bien-être du pays, et même à l'existence de l'assemblée législative elle-même, comme corps, avaient été votées par celle-ci, puis avaient été immédiatement foulées aux pieds par l'aristocratique représentant de la Couronne d'Angleterre, parce que l'assemblée était entièrement française tandis que l'exécutif était presque entièrement anglais et que ses membres étaient recrutés par le Bureau Colonial parmi ses créatures; après que, comme on pouvait s'y attendre dans un cas semblable, toute la population française avait pris parti pour l'assemblée, qui représentait l'autonomie, et que presque toute la population anglaise s'était rangée du côté de l'exécutif, qui représentait un pouvoir, sinon étranger, du moins extérieur, à la suite de ces choses la rébellion de 1837-38 avait eu lieu et un gouvernement dit d'Union, en 1841, avait été imposé, comportant une constitution inspirée du plus pur despotisme, destiné, dans l'idée de ses auteurs, à étouffer toutes les libertés, tous les droits et tous les privilèges des Canadiens-français. Il avait été promulgué dans la section 41 de l'Acte que "tous les journaux, entrées et tous les actes écrits ou imprimés des dits conseils législatifs et assemblée législative.... seraient en langue anglaise seulement." Le 13 septembre 1842, on vit se lever dans la salle des délibérations de la Chambre nouvellement élue, un homme de haute stature, à la figure énergique, le visage rasé; sur le front, une mèche de cheveux rebelles, dans le gilet, trois doigts légèrement enfoncés, rappelaient quelque peu le visage et la pose de Napoléon. Cet homme commença à parler en français. Un député quelconque l'interrompit, lui criant brutalement de parler anglais. "Quand même je pourrais m'exprimer aussi facilement en anglais qu'en français, déclara l'orateur, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes Canadiens-français, ne serait-ce que pour enregistrer de façon solennelle ma protestation contre la cruelle injustice de cette partie de l'Acte de l'Union qui cherche à proscrire la langue maternelle de la moitié de la

population du Canada." Et ce fut en français que fut prononcé le discours du vaillant député, en qui vous avez tous reconnu Louis Hippolyte Lafontaine.

Un peu plus de deux ans plus tard, l'honorable M. Draper, chef du gouvernement, faisait en sorte que Denis Papineau, le commissaire des terres de la Couronne, proposât à l'assemblée de voter une adresse au gouvernement Impérial, le priant de rappeler la clause de l'Acte de l'Union qui faisait virtuellement de l'anglais la seule langue officielle dans le pays; et nous lisons dans les débats de la Chambre de cette époque que la motion fut adoptée au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Le 18 janvier 1849, Lord Elgin informait la Législature qu'il avait plu au Parlement Impérial de passer un acte rappelant cette clause: grâce à l'attitude courageuse de Lafontaine, l'homme qui a fait entrer le Canada dans la liberté parlementaire et dont Lord Metcalfe disait: "Il est mon seul adversaire", le français redevenait à jamais officiel au Canada.

Mesdames et Messieurs, je ne voudrais blesser personne, mais lorsque je lis cette page typique de notre histoire, il m'arrive de me demander: si depuis 1890 ceux des nôtres qui on siégé, d'année en année, à la Chambre de notre Province, avaient pris soin de répéter à chaque session le grand geste de Louis Hippolyte Lafontaine, qui sait si parmi les membres de langue anglaise il ne se serait pas enfin levé quelqu'un pour proposer qu'on rendît à notre langue le status d'officialité qui lui a été brutalement enlevé cette année-là, sans raison, et à l'encontre de la constitution même de cette province? Avec ce collaborateur du Canadiens-français d'Edmonton, il y a quelques jours, je dirai: "Dans les luttes qui s'annoncent et qui dureront longtemps peut-être, le nom de Lafontaine—vous l'avez prouvé tout à l'heure—sonnera comme un coup de clairon ralliant les vaillants à l'honneur."

Aux environs du 1er novembre 1869, des deux côtés de la frontière, à Pembina, deux petites troupes s'avançaient en sens inverse, toutes deux paraissant avoir pour objectif cette petite ville américaine. Celle venant du Sud se composait d'une quarantaine de personnes à l'allure citadine, de toute condition et de tout âge; il y avait même des femmes et beaucoup de bagages. Celle venant du Nord comptait quatorze cavaliers au visage bronzé, aux cheveux noirs, tous forts gaillards et dont la physionomie donnait l'impression d'une ferme décision. Ils galopaient de cette allure tranquille particulière aux poneys indiens. Au milieu d'eux se voyait une belle voiture attelée de deux chevaux fringants, dans laquelle un homme était assis,

l'oeil orné d'un superbe monocle; de temps à autre on l'entendait prononcer quelque juron à l'adresse des hommes qui l'entouraient. Ceux-ci demeuraient imperturbables. Les deux caravanes atteignirent Pembina presque en même temps. Le chef du parti du Nord, qui mesurait bien sept pieds et qui était large en proportion, s'approcha du parti du Sud et demanda à parler au chef; on le conduisit à celui-ci: poliment il lui remit un pli cacheté. Sur la feuille qu'il contenait il y avait écrit ceci: "Monsieur:—Le Comité National des Métis de la Rivière Rouge intime à M. W. McDougall l'ordre de ne pas entrer sur le Territoire du Nord-Ouest sans une permission spéciale de ce Comité. Par ordre du président, John Bruce; Louis Riel, secrétaire. Daté à St-Norbert, Rivière Rouge, ce 21ème jour d'octobre 1869". C'était le premier acte d'une nation libre qui s'opposait à l'invasion de son territoire, qui refusait qu'on s'installât chez elle sans avoir été, au préalable, consultée. C'était un peuple qui s'objectait à ce qu'on le traitât en vaincu, avant même d'avoir lutté; c'était le libre arbitre qui exigeait qu'on s'enquît de ce qu'il pensait, avant d'accepter ce ce qu'on voulait lui imposer; en un mot, c'était le droit qui luttait contre la force. M. McDougall n'osa pas avancer plus loin, et finalement s'en retourna d'où il était venu, emmenant avec lui son ambassadeur à monocle. Grâce à cette décision intelligente prise par les Métis de la Rivière Rouge, on allait pouvoir traiter: la population du pays allait pouvoir mettre son mot et voir à ce que ses droits fussent protégés.

L'Acte du Manitoba de 1870 est là pour prouver que c'est à nos braves Métis que nous devons d'avoir dans nos statuts la clause suivante, portant le numéro 23: "L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des chambres de la législature: mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867, et par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux de la Province, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou l'autre de ces deux langues." S'il y a des lois au sens tant soit peu obscur, ce n'est certes pas celle-là. Or cette loi a été le résultat d'un acte dont la teneur et l'esprit émanaient non seulement des Métis de la Rivière Rouge, mais de la majorité des habitants de ce pays à l'époque: elle a été le résultat d'une entente entre le gouvernement d'Ottawa où présidait Sir

John Macdonald, et celui de Fort Garry, où présidait Louis Riel. Celui-ci et ses gens n'ont consenti à ne plus offrir de résistance qu'à condition que leurs demandes fussent admises: elles le furent; cette loi, entre autres, émanant en dernier ressort du Roi d'Angleterre lui-même, qui y a apposé sa signature par l'entremise de son représentant, le Gouverneur Général, en est témoin; c'est donc une loi constitutionnelle, tout ce qu'il y a de plus constitutionnelle: le gouvernement Manitobain seul n'a jamais eu et n'aura jamais le droit d'y porter la main.

Je ne m'étendrai pas sur ce point. Vous savez tous comment vingt ans plus tard, en 1890, malgré les protestations éloquentes et énergiques des députés de langue française, en particulier de celui que nous nous honorons d'avoir comme président de notre petite réunion de famille ce soir, l'honorable juge Prendergast, les unilingues à outrance osèrent pourtant y porter la main, parachevant l'ouvrage néfaste entrepris par leurs collègues de 1879. Mais lisez la loi qu'ils passèrent pour cela et vous verrez combien elle vaut peu, combien elle sue l' "ultra vires" par tous les pores: en voici la teneur:

"1. Nonobstant tout statut ou toute loi à l'encontre, la langue anglaise seule sera employée dans les registres et les procès-verbaux de l'assemblée Législative de la province du Manitoba et dans les plaidoyers ou exploits des cours de la province du Manitoba ou en émanant. Les actes de la Législature de la province du Manitoba n'auront besoin d'être publiés qu'en langue anglaise.

"2. Cet Acte ne s'appliquera qu'autant que cette Législature a juridiction."

La province du Manitoba n'a jamais eu juridiction: elle n'a jamais eu le droit de passer cette loi; elle ne l'a pas encore. Et cependant au moyen d'une loi aussi boîteuse on nous a privé d'un droit constitutionnel pendant vingt-six ans! Et parce que, pour l'amour de la paix sur d'autres questions que nous jugions plus importantes pour l'instant, nous n'en avons plus reparlé, on vient nous dire aujourd'hui: "Vous n'avez jamais protesté depuis vingt-six ans qu'on vous a privés de vos droits, pourquoi protesteriez-vous aujourd'hui?" Eh bien, nous devrions montrer à ces gens, maintenant qu'on a eu l'imprudence de nous enlever le peu qui nous restait, qu'il ne faut pas se fier à l'eau qui dort, qu'une fois réveillés nous ne savons plus nous rendormir. Nous ne devrions pas abandonner la lutte qu'on n'ait rétabli dans les actes de la Province l'acte reconnaissant l'officialité de la langue

française à l'égal de la langue anglaise. Ce serait sans doute un très bon moyen à employer pour ramener aussi l'enseignement du français à l'école. Et tout me dit que nous aurions avec nous, dans cette lutte, que nous nous ferions un point d'honneur de mener de façon absolument loyale et constitutionnelle, bien des amis parmi la classe intelligente de langue autre que la langue française de la ville de Winnipeg et de la Province. Car il n'est pas un homme à esprit large, pas une femme à intellect ouvert, qui, en dehors tout à fait du fait que nos réclamations sont basées sur des traités ou sur la constitution, voudrait voir disparaître de l'Ouest le beau verbe français, dont un des plus grands écrivains de tous les temps a dit: "Ce n'est pas seulement la France qui parle français, c'est la civilisation."

L'écrivain à qui j'emprunte ces paroles a dit aussi ailleurs: "La France et l'Angleterre sont les deux pieds de la civilisation." Et ailleurs: "L'union de la France et de l'Angleterre peut produire des résultats immenses pour l'avenir de l'humanité." Dans les plaines de Belgique et de France, ces deux grands peuples, enfin unis pour la défense d'une même cause, celle de la liberté, donnent raison à cette opinion prophétiquement exprimée du grand penseur que fut avant tout cet homme universel qui disait aussi: "Je dis à l'Angleterre la vérité, mais comme terre illustre et libre, je l'admire, et comme asile, je l'aime," cet homme que tous ici vous avez plus ou moins lu, Victor Hugo.

Pas plus tard qu'il y a quelques semaines, que disait Sir Charles Wakefield, le Lord Maire de Londres? Ecoutez: "Quoique la connaissance de la littérature et de la langue française fût bien nécessaire avant la guerre, il est évident que l'alliance sacrée qui unit maintenant les deux nations rend cette connaissance absolument essentielle. Nous avons été unis par le passé, mais notre amitié sera infiniment accrue par la lutte que nous soutenons épaule à épaule dans le terrible conflit actuel. Je suis d'opinion qu'à l'avenir une étude mutuelle de nos langues respectives devra être obligatoire dans tous les collèges et toutes les écoles de nos pays respectifs." Et vous savez que réunis sur cette question, il y a quelques jours, un comité composé de parlementaires anglais et français, représentant leurs gouvernement respectifs, ont décidé que la chose doit être mise en pratique immédiatement dans les écoles des deux pays. Et c'est alors que se réalisera à la lettre cette autre parole de Victor Hugo: "France et Angleterre sont pour moi un seul peuple, comme vérité et liberté sont une seule lumière."

Pourquoi ne commencerions-nous pas dans cette Province même cette union si désirable? puisqu'en raison de notre contact journalier, nous trouverions la besogne si facile? Manitoba a bien donné au reste de l'Empire Britannique — en dehors de la Nouvelle-Zélande — l'exemple, en ce qui regarde votre franchise, Mesdames, pourquoi ne lui donnerait-il pas aussi l'exemple sur cette question tout autant d'actualité? Pourquoi ne nous unirions-nous pas enfin dans un même esprit, après avoir éliminé toutes les petites rancunes, vieilles de quelques jours, de quelques mois, de quelques années, de quelques siècles même? Pourquoi ne pas nous entendre, en apprenant ainsi la langue l'un de l'autre, pour que le génie anglo-saxon influe avec fruit sur le génie latin et "vice versâ", et que nous formions, dans ce vaste univers, où nous devrions vivre en paix, le premier peuple où la perfection, autant qu'elle peut s'obtenir en ce monde, puisse se rencontrer, grâce à cette fusion, sinon de caractère intime, du moins de qualités de coeur et d'activité?

Pour nous, Canadiens-français, notre décision est prise et bien prise: nous continuerons à apprendre l'anglais. Et si dans le passé nos écoles n'ont pas donné entière satisfaction, nous y pourvoirons; avec l'aide de quelques frères Joseph nous n'aurons aucune difficulté à établir bon nombre d'autres Ecoles Provencher, où l'anglais sera si bien parlé que les inspecteurs devront répéter qu'elles sont les meilleures écoles de la Province, où les élèves seront si avancés que les enfants venant des écoles voisines devront descendre de quelque grades pour y entrer, où la prononciation de l'anglais sera si pure qu'on la trouvera supérieure à celle en usage dans les autres écoles, où, en dehors des matières ordinaires et malgré que les élèves seront, pour leur âge, plus avancés qu'ailleurs, on apprendra le travail manuel, le jardinage, la culture des fleurs, la musique, le dessin, l'art de la scène, etc., etc., etc., où, en un mot, pour me servir d'une expression populaire, "tout marchera comme sur des roulettes."

Mais... et ceci est un grand mais... nous continuerons aussi à apprendre le français, et à l'apprendre de manière à le connaître, non pas à la façon de ces élèves de certains cours supérieurs qui, pour ne pas l'avoir parlé dès leur bas âge, le baragouinent de façon atroce et baroque, mais de manière à pouvoir nous en servir à l'égal de l'anglais, c'est-à-dire de façon parfaite, de manière à ce que nous ne soyons pas empruntés, si, dans nos voyages à travers le monde, nous nous trouvons dans quelque réunion diplomatique, aristocratique, ou seulement de bonne classe, que nous puissions comprendre et nous

faire comprendre, puisque dans ces réunions le français est toujours, non seulement admis, mais de rigueur, et que l'on paraît gauche et passe pour ignorant si on ne le connaît pas. Pour répéter la parole de Victor Hugo (vous me pardonnerez bien de le citer si souvent, nos amis les Anglais ont eux-mêmes tant cité Shakespeare, ces jours derniers), pour répéter la parole de Victor Hugo, dis-je, nous apprendrons le français parce que la civilisation parle français et que nous tenons, ma foi, à rester civilisés.

Et puis il y a aussi d'autres raisons. C'est que le français était la langue de tous ces découvreurs, de tous ces explorateurs, de tous ces fondateurs, de tous ces évangélisateurs, de tous ces martyrs, de tous ces soldats, de tous ces marins, de toutes ces vaillantes femmes, de toutes ces saintes religieuses, de tous ces grands hommes d'Etat, de tous ces voyageurs, de tous ces coureurs de bois, de tous ces Métis, de tous ces habitants, de tous ces hommes, de toutes ces femmes, aussi bien de ceux et de celles dont je vous ai dit quelques mots que de ceux et de celles dont j'ai dû, faute de temps, passer les noms sous silence. C'est que depuis la découverte de l'Amérique, le français s'est parlé d'un océan à l'autre, du Golfe du Mexique au Pôle Nord, et que ce serait de la véritable lâcheté pour nous de permettre seulement que nous en négligions l'étude. C'est que, raison suffisante à elle seule pour que nous en chérissions le culte jusqu'au plus intime de notre être, c'est que, comme vient encore de nous le dire S. S. Benoît XV, notre langue est la plus sûre gardienne de notre foi. A cause de tout cela, Mesdames et Messieurs, à cause de bien d'autres raisons que des volumes ne suffiraient pas à énumérer, je crois, en disant ce que je vais dire en terminant, exprimer la pensée de chaque Canadien-français ici présent : tout en demeurant les plus loyaux sujets de Sa Majesté Britannique et, selon l'opinion récemment émise en Angleterre par le premier citoyen de la Puissance, les exposants les plus sincères de la cause du gouvernement constitutionnel et de la liberté au Canada, aussi longtemps que nous vivrons, aussi longtemps que nos enfants vivront, aussi longtemps que vivront les enfants de nos enfants et leurs descendants jusqu'à la dernière génération, coûte que coûte, partout, toujours, avant tout et quand même, nous resterons Canadiens-français et nous parlerons français.

A. H. de Trémaudan.

22 avril 1916.

Imprimerie de "La Libre Parole",
197 rue Princess,
Winnipeg.